

La conférence internationale des « Futuribles »

par Léo MOULIN,

Professeur au Collège d'Europe (Bruges).

★

Plus de cent participants : François Bloch-Lainé, Bernard Cazes, Jean-Jacques Chevalier, Michel Crozier, Alfred Fabre-Luce, François Goguel, Bernard Gournay, Léo Hamon, Pierre Hassner, Michel Massenet, Charles Morazé, André Philip, Alain Touraine, et quelques autres de même taille, pour les Français. Des Américains (John Chapman, Olaf Helmer, Harvey Mansfield, Hasan Ozbekhan, Eug. V. Rostow), des Anglais (Edw. Shils, Andrew Shonfield, Norman D. Chester, W. MacKenzie, Michael M. Postan), des Italiens (Giovanni Sartori, Sergio Cotta), des Suisses (Jacques Freymond), des Polonais, des Yougoslaves, des Allemands, des Autrichiens, un Grec, un Belge, un Hollandais...

Trente rapports. Citons ceux de M. Adelson (*Sur l'avenir de la planification*), de F.T. Blackabay (*Grande-Bretagne : la nouvelle structure de l'Administration économique*), de G. Ionescu (*L'avenir du parti monolithique*), de J.J. Wiatr (*L'avenir des institutions politiques dans un régime socialiste*), de J. Djordjevic (*L'anatomie des institutions politiques dans la société de transition*), de I. Fetscher (*Des chances futures de liberté et de démocratie en Union Soviétique*), de Fr. Goguel (*L'avenir des institutions politiques françaises*), d'Y. Lévy (*Du parlementarisme au présidentielisme*), de L. Moulin (*Réflexions sur les institutions politiques à venir*), de M. Duverger (*Les images des institutions politiques futures*), etc.

Trois jours pleins de discussions.

Tout cela provoqué, organisé, dirigé, mais non présidé, par Bertrand de Jouvenel.

Le thème ? Les institutions politiques à venir ou, si l'on veut, l'avenir des institutions politiques actuelles, vu dans l'optique des « Futuribles ».

Il y a trop longtemps que je remets de parler de la merveilleuse entreprise des « Futuribles ». Il me paraît que l'occasion est toute trouvée d'en dire quelques mots (beaucoup trop peu). « L'objet des études « Futuribles » est de conjecturer le cours probable des modifications structurelles du système social et politique. Recourant à la méthode scientifique en tant qu'elle est applicable à ces objets, les participants de cette entreprise font un effort d'anticipation fondé sur les données dont ils disposent ». Depuis le mois d'avril 1961, près de 100 études « Futuribles » ont paru, signées par les noms les plus prestigieux de la science politique de tous les pays. Je n'en ai lu aucune qui soit indifférente. La plupart sont excellentes et stimulatrices. Quelques-unes sont des chefs-d'œuvre d'analyse lucide (1).

L'animateur de cette aventure intellectuelle est Bertrand de Jouvenel dont on ne dira jamais assez la place prééminente, spécifique, originale, qu'il occupe dans le vaste domaine de la science politique : des ouvrages tels que *De la politique pure* (2) et *L'Art de la conjecture* (3) suffiraient à le placer parmi les maîtres de cette discipline, si ses livres précédents, *Du Pouvoir*, *Histoire naturelle de sa croissance* (4) et *De la Souveraineté* (5) ne l'avaient rangé depuis longtemps. Nos lecteurs ont d'ailleurs eu le privilège de pouvoir lire un article de Bertrand de Jouvenel, consacré précisément au problème de la prévision en matière politique (6).

(1) La Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales (SEDEIS) qui publie les « Futuribles », a son siège 205, boulevard Saint-Germain, Paris VII^e.

(2) Collection « Liberté de l'Esprit », dirigée par R. Aron, Paris, Calmann-Lévy (1963).

(3) Editions du Rocher, Monaco (1964).

(4) Editions du Cheval Ailé, Genève, 1945.

(5) Editions M. Th. Génin, Paris, 1955.

(6) Science politique et tâches de prévision, *Res Publica*, 1965/1, pp. 3 à 14.

Il n'entre évidemment pas dans mes intentions de résumer ce qui s'est dit au cours de ces trois journées. Comme tous les colloques qui se font dans le monde, celui-ci a connu ses moments de confusion et de lassitude, où la pensée se cherche et tourne en rond, et des moments lumineux où tout s'ordonne et se clarifie ; Léo Hamon, pour ne citer que lui (en toute injustice à l'égard de beaucoup d'autres), étant à l'origine de deux ou trois de ces moments bénis qui donnent d'un coup à vingt interventions un commun dénominateur de lucide perspicacité.

Disons simplement, en résumant jusqu'à la violence et la distorsion ce qui s'est dit, que :

1° Tous les intervenants ont été d'accord pour reconnaître que les structures, le fonctionnement réel des institutions, leur poids spécifique avaient cessé de correspondre au modèle juridique qu'en avait tracé le siècle dernier ; que le Pouvoir Exécutif, notamment, n'était plus, et depuis longtemps déjà, le Pouvoir *subordonné* chargé d'exécuter les volontés du Législatif, mais est devenu un Pouvoir Actif — le terme est de Bertrand de Jouvenel lui-même (7) — pourvu d'initiative et chargé de mille tâches diverses dont le nombre, l'étendue, la complexité vont sans cesse croissant.

Le Parlement a perdu non seulement de son prestige, mais plus encore, de ses pouvoirs.

L'Administration, les Partis, les Groupes de pression, les Corporations, ont pris sa place dans le processus de décision : il n'est plus qu'une caisse de résonance (d'ailleurs utile et nécessaire) et un certain pouvoir de contrôle (d'ailleurs fort amenuisé).

2° Tous les régimes évoluent vers un système de gouvernement homogène, fort et durable, dirigé par un seul homme, qui le « personnalise » (8). Pareille évolution pose les problèmes du rôle des oligarchies dirigeantes des partis et des syndicats, de la participation (encore) possible des citoyens à la décision politique, de ce que l'on appelle, d'un terme qui a le don de m'irriter, la « démocratisation » de la vie publique, de la « dépolitisation » des citoyens, phénomène d'autant plus curieux qu'il se produit dans un monde « politisé » à l'extrême.

3° Le Pouvoir Actif est exercé, en fait, par une multitude de personnes (politiques, administration, « Appareil d'État », oligarques placés à la tête

des divers groupes de pression et d'intérêt, etc.). Est-il organisé pour affronter, en connaissance de cause, les tâches qui l'attendent et qui impliquent, notamment, la préparation de programmes économico-sociaux à long et/ou moyen terme, « dont l'élaboration diffère de celle d'une loi, règle permanente, et réclame un autre mode de discussion » (9) ?

Il ne semble pas. Possède-t-il au moins des vues plus ou moins claires sur le « Futurable » de la Nation ? Non, sans aucun doute. Et s'il croit savoir où il va, sur quelles bases incertaines, empiriques, mêlant les vœux aux regrets, et par trop respectueuses des *idola fori* de la Communauté a-t-il élaboré cette perspective ?

4° C'est pourquoi, presque tous les participants ont trouvé bon que soit créé un « Forum prévisionnel », placé le plus loin possible du Pouvoir, et chargé d'élaborer « *a continual anticipatory outlook* », de procéder à une « *ceaseless exploration of long-range possibilities* ». Ce « Forum prévisionnel » utiliserait, cela va de soi, les possibilités que les « cerveaux électroniques », les « *computers* », alimentés par l'immense apport des sciences sociales et humaines, mettent à la disposition des hommes d'aujourd'hui.

Cependant les développements de la technique, de la biologie, de la population, des sciences, etc. étant, dans une large part, imprévisibles et « impondérables » (ou non mathématisables), quels que soient les dispositifs de décision, et si perfectionnés qu'ils s'avèrent pouvoir être un jour, il reste que la décision finale appartiendra toujours (ou devrait appartenir toujours) au Politique, car, contrairement à ce que pensent (ou espèrent) certains, son pouvoir ne s'exerce pas seulement sur le résiduel des décisions prises sur la base des sciences exactes et des techniques ou sur le conflictuel des tensions contradictoires ; il doit, il devrait, exercer une action

(7) Dans *Les Etudes sociales et syndicales*, de mars 1965, le remarquable éditorialiste qu'est Claude Harmel estime que les termes de « pouvoir gouvernemental » conviendraient mieux.

(8) L'ouvrage collectif, publié sous la direction de Léo HAMON et Albert MABILEAU, *La personnalisation du Pouvoir*, Entretiens de Dijon, Presses Universitaires de France, Paris, 1964, 499 pages, doit être cité à ce propos. En raison de la qualité des participants au Colloque de Dijon, il mérite largement plus que cette simple mention. Nous ne désespérons pas de lui consacrer quelques pages de *Res Publica*.

(9) *Le Monde* du 10 avril 1965. « Cent experts en science politique explorent les voies d'un nouveau constitutionnalisme. »

d'équilibration, de pondération et de coordination des forces en présence. Encore faudrait-il qu'il l'exerçât dans une optique d'imagination créatrice et en pleine connaissance de cause, ce qui n'est pas toujours le cas, on ne le sait que trop.

5° Le cinquième thème portait sur les possibilités de contestation, de contrôle et d'opposition, face à la puissance grandissante et multiple du Pouvoir Actif. Si celles-ci ont paru réelles, encore que quelque peu atténuées, dans des pays comme la Grande-Bretagne, dans d'autres pays d'Occident, elles se sont révélées fort amoindries, sinon quasiment inexistantes. À l'ère des *mass media*, le couple Gouvernement-Opposition est désormais déséquilibré. Chose curieuse : alors que bon nombre d'Occidentaux constataient cette évolution, les

représentants des pays de l'Est insistaient sur les possibilités d'une certaine « pluralisation » à l'intérieur d'un système de parti unique, ou même en dehors de ce système. Ce « retour aux sources », tout encombré qu'il fût encore de Marx et de Lénine, était assez émouvant.

6° Enfin, le sentiment général des participants a conclu à la nécessité de repenser les conditions d'un nouveau constitutionnalisme, reconnaissant la réalité des pouvoirs économiques, sociaux, moraux et sociologiques qui interviennent sans cesse dans l'élaboration de la décision politique. Sans cesser pour autant d'offrir aux libertés de la personne et aux processus de démocratisation active plus de garanties que n'en donne l'évolution de la société moderne.

